

**Séance publique du 26 janvier 2004**

**Délibération n° 2004-1665**

commission principale :

objet : **Election du 37° vice-président de la communauté urbaine de Lyon - Procès-verbal**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 janvier 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2001-0002 en date du 10 mai 2001 a fixé le nombre des vice-présidents à 37.

Madame la vice-présidente Petitjean, élue vice-présidente le 27 avril 2001 a démissionné. Monsieur le préfet du Rhône a accepté cette démission des fonctions de vice-présidente. En conséquence, le conseil de Communauté doit procéder à l'élection du 37° vice-président.

Convoqué le 16 janvier 2004 il s'est réuni le 26 janvier 2004 à 18 H et, conformément aux dispositions des articles L 5211-2, L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales et à sa délibération du Conseil n° 2001-0002, a procédé à l'élection d'un vice-président au scrutin secret.

130 conseillers étaient présents, 22 procurations ont été déposées.

Mesdames Desbazeille, Guillaume, Mailler et monsieur Duport ont été désignés comme scrutateurs.

**ELECTION DU TRENTE-SEPTIEME VICE-PRESIDENT**

Le président a ouvert le scrutin.

Il a constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

S'est déclaré candidat monsieur David.

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 137

- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 13

- suffrages exprimés : 124

- majorité absolue : 63

Ont obtenu :

- Monsieur David	79
- Monsieur Gignoux	9
- Monsieur Crimier	6
- Monsieur Barret	4
- Monsieur Buffet	3
- Madame Nachury	3
- Monsieur Chapas	2

- Monsieur Gonon	2
- Monsieur Lelièvre	2
- Madame d'Anglejean	1
- Monsieur Bouju	1
- Monsieur Brochier	1
- Monsieur Clamaron	1
- Monsieur Collomb	1
- Madame Desbazeille	1
- Monsieur Desseigne	1
- Monsieur Dubost	1
- Madame Friehe	1
- Monsieur Imbert	1
- Monsieur Levêque	1
- Monsieur Marquerol	1
- Monsieur Téodori	1

Monsieur Guy David ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé trente-septième vice-président du conseil de Communauté.

Vu ledit dossier ;

Vu le résultat des scrutins ;

#### DELIBERE

**Proclame** en tant que trente-septième vice-président monsieur Guy David

**et le déclare** installé dans ses fonctions de vice-président.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,